

---

# Mode d'emploi

## 03.835.043

### Poignée de limitation du couple, droite avec cliquet, 3 Nm

Ce mode d'emploi n'est pas destiné à être diffusé aux États-Unis.

# Mode d'emploi

Avant toute utilisation, lire attentivement ce mode d'emploi, la brochure Synthés « Informations importantes », ainsi que les techniques chirurgicales correspondantes. Le chirurgien est tenu de bien connaître la technique chirurgicale appropriée.

## Matériau(x)

Matériau(x) :            Norme(s) :  
Acier inoxydable     ASTM F899/A276/A564  
Silicone

## Utilisation prévue

La poignée de limitation du couple est destinée à soutenir l'implantation des implants de Synthés.

## Indications et contre-indications

En cas d'utilisation de la poignée de limitation du couple en association avec des implants ou des instruments, se reporter aux techniques chirurgicales correspondantes pour connaître les indications et contre-indications, ainsi que les étapes chirurgicales supplémentaires.

## Combinaison de dispositifs médicaux

Synthés n'a pas évalué la compatibilité avec les dispositifs fournis par d'autres fabricants et décline toute responsabilité le cas échéant.

## Traitement du dispositif avant l'utilisation

Les produits Synthés fournis non stériles doivent être nettoyés et stérilisés à la vapeur avant l'utilisation chirurgicale. Avant le nettoyage, retirer tous les emballages d'origine. Avant une stérilisation à la vapeur, conditionner le produit dans un champ ou un conteneur agréé. Respecter les instructions de nettoyage et de stérilisation indiquées dans la brochure Synthés « Informations importantes ».

## Retraitement du dispositif

Les instructions détaillées relatives au retraitement des implants, des instruments et des boîtes sont décrites dans la notice « Informations importantes ». Les instructions de montage et de démontage des instruments (« Démontage des instruments composés de plusieurs pièces ») peuvent être téléchargées à l'adresse :  
<http://emea.depuysynthes.com/hcp/reprocessing-care-maintenance>

## Informations supplémentaires spécifiques au dispositif

Remarque importante sur l'entretien

Nous recommandons un entretien des instruments de limitation de couple :

- une fois tous les 6 mois ou après 50 cycles d'autoclavage, selon celle de ces deux situations qui se produit en premier
- si l'on suspecte que l'instrument n'est plus correctement étalonné

L'entretien est organisé via les canaux de vente normaux de la filiale pour le pays concerné.



Synthes GmbH  
Eimattstrasse 3  
4436 Oberdorf  
Switzerland  
Tel: +41 61 965 61 11  
Fax: +41 61 965 66 00  
[www.depuysynthes.com](http://www.depuysynthes.com)